Résolution sur le cinquième anniversaire de l’ accord de paix en Colombie

2021/2643(RSP) - 29/04/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 553 voix pour, 77 contre et 60 abstentions, une résolution sur le cinquième anniversaire de l'accord de paix en Colombie.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, Renew et Verts/ALE.

En novembre 2021, la Colombie marquera le cinquième anniversaire de la signature de l'accord final pour mettre fin au conflit armé et construire une paix stable et durable entre le gouvernement colombien dirigé par le président Juan Manuel Santos et les Forces armées révolutionnaires de Colombie - Armée populaire (FARC-EP), accord qui a mis fin à un conflit de plus de 50 ans et représente une étape importante dans la construction d'une paix stable et durable dans le pays.

Le Parlement a réitéré son soutien à l'accord de paix en Colombie et sa volonté de continuer à fournir toute l'aide politique et financière possible pour soutenir la mise en œuvre complète de l'accord de paix.

Malgré les efforts déployés, le Parlement a condamné les assassinats et les violences à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme, des anciens combattants des FARC et des dirigeants sociaux et autochtones. La violence persistante causée principalement par les groupes armés illégaux, la criminalité organisée liée à la drogue et l'exploitation minière illégale, est l'un des principaux défis en Colombie.

La nécessité de prendre des mesures urgentes pour renforcer la protection a été soulignée.

La Commission et le Conseil européen ont été invités à redoubler leur soutien politique et financier à la Colombie dans le cadre des nouveaux instruments de coopération au cours de la nouvelle période budgétaire.

Le Parlement a souligné que la mise en œuvre réussie de l'accord de paix de 2016, en tant que contribution à la paix et à la stabilité mondiales, restera une priorité essentielle des relations bilatérales renforcées par le protocole d'accord approuvé par le Conseil en janvier dernier. Il a encouragé la poursuite de la coopération entre l'UE et la Colombie afin d'améliorer les moyens de subsistance des citoyens colombiens et européens en renforçant les synergies entre le partenariat commercial UE-Colombie et l'accord de paix.